



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Kevin Armel Michel BILCARD/Anne Maryvonne Bernadette BÉBIN – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 19 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile



Suivant acte reçu par Maître Vincent LEMEE, Notaire Associé, exerçant à l'office notarial sis à RENNES (Ille-et-Vilaine), 4, rue du Champ Dolent, dont est titulaire la Société par Actions Simplifiée OFFICE DU CARRÉ – NOTAIRES, titulaire d'Offices Notariaux dont le siège est à RENNES, 4 rue du Champ Dolent, CRPCEN 35003, le 10 décembre 2025, a été reçu l'aménagement d'un régime matrimonial de la séparation de biens par l'adjonction d'une société d'acquêts et apports de biens à cette société d'acquêts, par : Monsieur Kevin Armel Michel BILCARD, Artisan peintre, et Madame Anne Maryvonne Bernadette BÉBIN, Assistante maternelle, demeurant ensemble à VEZIN-LE-COQUET (35132)10 Le Béludor. Monsieur est né à RENNES (35000) le 11 décembre 1980, Madame est née à SAINT-MALO (35400) le 16 janvier 1981. Mariés à la mairie de VEZIN-LE-COQUET (35132) le 12 juin 2004 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître ELIARD, notaire à SAINT-NAZAIRE, le 23 avril 2004. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)